

Les droits et les devoirs du patient

Le Code de la Santé Publique réglemente notamment les droits et les devoirs des personnes hospitalisées. Différents textes les énoncent.

La "Charte de la Personne Hospitalisée" rassemble en 11 principes fondamentaux l'ensemble des directives.

Le CHGM s'attache à respecter scrupuleusement ces 11 principes.

Les professionnels de santé sont formés en vue de les mettre en oeuvre.

Ci-contre un résumé de la Charte.

Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site internet : www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

Lo Droi è Lé dovwar du malad

Le Code de la santé publique réglemente notamment lo droi et lo devwar band domoune lé hospitalisé, Différent textes i di sa.

Dans lo charte domoune hospitalisé lé rassemblé 11 principes fondamental ansanm des directives.

Le CHGM, i respekt vraiment cé 11 principes.

Band professionnels de santé lé formé pou zot travail.

Ci-contre lo charte résumé.

Zot va trouve lo band document de la charte domoun hospitalisé su internet :

www.sante.gouv.fr

Zot i pé domand le servis a l'akeil, lo band document lé gratis.